Comment savoir
D'OÙ VIENT MON HUILE D'OLIVE ?

Qu'est-ce que l'origine de l'huile d'olive ?

Dans la réglementation européenne, l'origine d'une huile d'olive est **définie à la fois par le lieu de récolte des olives ET par le lieu d'extraction** de l'huile d'olive.

L'étiquette indique-t-elle l'origine ?

Oui, l'origine doit être mentionnée obligatoirement sur l'étiquette, en face avant, des huiles d'olive vierges et vierges extra, commercialisées en Europe.

« Origine France » ou « Huile d'olive de France », qu'est-ce que ça veut dire ?

Cela signifie que **les olives ont été récoltées en France ET que l'huile d'olive a été extraite en France**.

L'adresse est-elle une mention d'origine ?

Non, l'adresse indique seulement les coordonnées du responsable de la commercialisation de l'huile d'olive. Le responsable peut très bien être implanté en France mais commercialiser une huile importée.

Et si je veux une huile d'olive française ?

Je recherche, sur l'étiquette, **soit la mention « France » soit l'une des 8 appellations d'origine françaises existantes.**

Que signifie la mention « Origine UE » ?

Elle indique que l'huile d'olive est issue d'olives récoltées et triturées dans l'Union Européenne.
Cela peut vouloir dire :
- soit que le pays de récolte et le pays de trituration des olives sont différents,
- soit qu'il s'agit d'un mélange d'huiles d'olive de différentes provenances de l'Union Européenne.

En résumé :

- **ORIGINE FRANCE** = huile d'olive 100 % issue d'olives récoltées en France ET triturées en France. Elles proviennent exclusivement du Midi de la France, seule aire de production d'huile d'olive en France.
- **AOP + NOM DE L'APPELLATION + LOGO** : huile d'olive issue d'une aire géographique définie strictement et d'un cahier des charges déterminant les conditions de culture et de transformation dont l'application est contrôlée par un organisme indépendant.
- **ORIGINE UE** : huile issue d'un ou plusieurs pays de l'Union Européenne. 0% d'huile d'olive française.
- **ORIGINE UE ET NON UE** : mélange d'huiles provenant de l'Union Européenne et de pays non européens. 0% d'huile d'olive française !

L'origine est obligatoirement indiquée sur l'étiquette.
L'adresse n'est pas une mention d'origine !

Association Française Interprofessionnelle De l'OLive
Sites web : **www.afidol.org** et **huiles-et-olives.fr**
Contact : 04 75 26 90 90 / contact@huilesetolives.fr

Avec le soutien de :